Bulletin bimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT de Haute-Loire
Numéro 88 / janvier 2021 - Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN

# SOLIDAIRES

*Prix : 0,50 €*

## SOMMAIRE

**Editorial**
*page 1*
**Actualité UD CGT 43**
*pages 2 et 3*
**Face à face**
*pages 4 et 5*
**Formation**
*pages 6 et 7*
**Echo des syndicats**
*pages 8 et 9*
**Elections professionnelles**
*page 9*
**I.H.S**
*pages 10 et 11*
**Elections TPE**
*page 12*

**L'actu en temps réel :**
***www.cgt43.fr***

**Suivez, partagez, likez l'UD CGT 43 sur Facebook**

**NOUS CONTACTER :**

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay

**04.71.05.51.21**

**ud43@cgt.fr**

## EDITORIAL

### Le syndicalisme : une nécessité !
### La CGT : l'outil gagnant pour les salariés !

*En pleine crise sanitaire, plutôt que de protéger et de prioriser la santé de toute la population, les vaccins sont soumis à la logique du profit.*
*L'austérité menée pendant des années va amplifier la crise économique, sociale et environnementale.*
*Le gouvernement et le MEDEF veulent, une nouvelle fois, faire payer cette crise aux salariés en diminuant leurs droits et en allongeant le temps de travail dans l'année et dans la vie. Ils profitent de cette période bouleversante pour attaquer nos libertés et tenter de faire taire la contestation. Comme partout en France, en Haute-Loire la CGT s'est mobilisée pour exiger le retrait des lois liberticides. Grâce aux actions unitaires, des centaines de manifestants se sont rassemblés au Puy et à Brioude.*

*La fermeture des Céramiques de Haute-Loire, au mois de décembre, a détruit 82 emplois sur notre territoire déjà fortement impacté par la désindustrialisation. Alors que des milliards d'aides publiques sont attribués aux entreprises, sans aucun contrôle ni contrepartie, des milliers d'emplois sont menacés, comme chez Michelin qui vient d'annoncer la suppression de 2 300 postes sur l'ensemble du groupe, y compris le site de Blavozy.*

*Alors que la pandémie a mis en évidence le rôle essentiel des services publics, fragilisés par les « économies » imposées, les fermetures se poursuivent et les créations de postes nécessaires, notamment dans la santé, ne sont pas à l'ordre du jour. Alors que ceux qui se trouvent en premières lignes sont aussi ceux qui perçoivent les salaires les plus bas, toujours aucune revalorisation salariale, toujours autant de précarité et des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, à l'image des caissières à Géant Casino.* ***Il est temps de faire changer les choses !***

***En 2021, nos revendications et nos mobilisations doivent répondre aux violences sociales*** *qui dégradent la situation pour la majorité de la population au bénéfice d'une minorité qui concentre toujours plus de richesse.*
***Nous devons développer la syndicalisation et construire des réponses collectives.*** *La CGT a des propositions cohérentes : baisse du temps de travail, retraite à 60 ans, relocalisations industrielles…*
*Dans le but de réclamer des mesures concrètes en faveur de l'emploi et contre la précarité,* ***la CGT de Haute-Loire et ses syndicats ont décidé de s'inscrire dans la journée nationale de grève et de mobilisation interprofessionnelle du 4 février prochain****.*

*L'Union Départementale CGT 43 vous souhaite une bonne année 2021*
*et des luttes victorieuses.*

***Amandine RABEYRIN***

## Loi sécurité globale = surveillance totale

Le gouvernement, après 8 lois en 8 ans, soi-disant contre le terrorisme, qui petit à petit grignotent les libertés syndicales et de l'ensemble de la population, sort une nouvelle loi toujours plus liberticide.
Cette loi légalise par l'article 22 l'utilisation de drones pour surveillance des manifestants et renforce l'impunité des forces de l'ordre par son article 24 en voulant punir la diffusion d'image les mettant en cause. Or, sans ces images, Benalla serait toujours un chargé de sécurité pour Macron, Michel Zecler, le producteur tabassé par la police serait vraisemblablement sous les verrous pour « outrage à agent ».

Les journalistes se sont sentis visés par l'article 24 et se sont fortement mobilisés à l'initiative du Syndicat National des Journalistes CGT. Dans leur sillage, ils ont entraîné les médias, puis la population avec une grande journée de manifestation le samedi 21 novembre où des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans toute la France. **Au Puy, c'est un front syndical uni (CGT, FO, FSU, Solidaires) qui s'est joint aux associations et forces politiques pour dénoncer cette loi** avec plus de 300 personnes devant la préfecture. La semaine suivante dans le même cadre, ce sont plus de 500 manifestants qui étaient présents au départ de la place Cadelade et au niveau national plusieurs centaines de milliers.

Le 5 décembre, le mouvement a continué avec une mobilisation semblable tout en s'inscrivant dans la journée CGT de lutte contre la précarité.
Les mobilisations ont continué notamment ce samedi 16 janvier car cette loi comporte bien d'autres aspects néfastes moins connus. Au lieu de poursuivre une surenchère sécuritaire, les syndicats de policiers devraient dénoncer le démantèlement de la police nationale au profit d'agence de sécurité privée ou de municipalité désirant dépenser leur budget en sécurité.

***Gautier CORDEAU***

## Le 5 décembre : pour l'emploi, les droits sociaux et les libertés

Depuis plus de 18 ans, la CGT se mobilise tous les premiers samedis de décembre CONTRE la précarité, le chômage, et POUR le droit au travail et une réelle répartition des richesses. Le 5 décembre 2020, la mobilisation était d'autant plus importante au vu des circonstances sociales que nous vivons et face aux attaques contre nos libertés.

En effet, la crise sanitaire, mal gérée par ce gouvernement, se transforme en grave crise économique, sociale, écologique et démocratique. Pas un seul jour ne passe sans qu'un plan de suppressions d'emplois ne soit annoncé. Alors que certaines entreprises profitent de l'effet d'aubaine pour accroitre leur productivité et supprimer des milliers d'emplois, nous devons exiger que les 100 milliards du plan de relance soient conditionnés au maintien de tous les emplois.
Comment peut-on justifier que le mois de novembre 2020, malgré la crise, soit aussi un record de dividendes versés aux actionnaires depuis la création du CAC 40, alors que dans le même temps, des milliers de personnes basculent dans l'extrême pauvreté ?

**Bien que le gouvernement tente de nous museler par des lois liberticides, nous devons continuer de nous mobiliser pour défendre l'emploi et nos droits et imposer d'autres alternatives.**
La CGT a de nombreuses propositions progressistes et modernes comme la réduction du temps de travail à 32 h sans perte de salaire pour créer des emplois, pour que nous travaillons toutes et tous et dans de meilleures conditions. Il faut relocaliser nos industries et les emplois en France : c'est à la fois une néces-sité et un impératif écologique…

Nous devons également stopper la précarité au travail parce qu'elle est la porte d'entrée de la précarité et de la misère dans la vie (santé, alimentaire, logement, énergétique, culture…). Pour cela, il est urgent d'augmenter les minimas sociaux, les pensions de retraite et les salaires. Le gouvernement doit montrer l'exemple en augmentant les fonctionnaires et le SMIC.

**La journée de grève interprofessionnelle et inter-syndicale du jeudi 4 février 2021, s'inscrira dans la continuité de celle du 5 décembre afin que le monde d'après, soit un monde d'égalité et de justice sociale, économique et environnementale.**

***Pierre MARSEIN***

# Maison France Service vers la fin du service public

Dans certains sports de lutte, il est communément admis qu'il faille se servir de la force de l'adversaire pour l'envoyer à terre. C'est exactement ce que fait le président Macron avec la création des maisons France Service suite au mouvement des gilets jaunes. Alors qu'à l'image de la CGT, les gilets jaunes réclamaient des services publics de proximité, Macron propose une maison fourre-tout dans chaque nouveau canton. Le président Macron n'a rien inventé, il continue la mise en place des Maisons au service du public (créer en 2013 par François Hollande) tout en leur donnant un label.

## Pas de proximité et pour quel service rendu ?

Pour la proximité il y a mieux, les nouveaux cantons sont très grands. Les habitants du Monastier devront-ils aller faire leur démarche au Chambon sur Lignon (nouveau chef-lieu de canton) ou iront-ils tout simplement au Puy ?
Leurs implantations dépendront du bon vouloir des structures porteuses (commune, poste…) car le financement de 30 000 € forfaitaire de l'État n'assure pas un fonctionnement pérenne. A contrario, l'objectif est ambitieux : ces maisons doivent permettre à minima l'accès à 9 opérateurs de services, avec au moins 2 agents et une ouverture de 24 heures minimum par semaine. L'offre de service va des cartes d'identité, au bureau de poste, aux allocations familiales, à l'assurance maladie, aux déclarations d'impôts, à la justice, en passant par la retraite et la recherche d'emploi. **Un renseignement adéquat personnalisé sera donc impossible.**

## Une transition vers l'ère du tout numérique

A la CGT nous l'avons bien compris : ces maisons ne seront pas des services publics où sur place on trouvera un conseiller CAF, un guichetier de la poste, un agent des finances publiques… Les usagers trouveront surtout des ordinateurs équipés pour la visio-conférence et des agents polyvalents qui les aideront à remplir leur démarche en ligne ou à se connecter en visio avec un conseiller.
**Finalement, le gouvernement nous prépare à tout faire depuis notre ordinateur chez nous.**

## Pas de statut pour les agents : pas de confidentialité pour l'usager

Les agents polyvalents seront de « bonnes aides » mais ne pourront pas être spécialistes de tout. Le statut de ces agents n'est pas défini, certains viendront des opérateurs, d'autres seront des fonctionnaires territoriaux, d'autres des contractuels... **Qu'en sera-t-il des rémunérations, des conditions de travail et des garanties de l'emploi ? Pour l'usager ça pose aussi la question de la confidentialité des données** car finalement cet agent pourra connaître le solde de votre compte bancaire le jour où vous ferez une demande d'allocation familiale.

**La contrepartie de la création de ces maisons France Service c'est la fermeture des services publics encore ouverts.** C'est le cas des finances publiques qui voient fermer les trésoreries de Cayres, Saugues, du Monastier et de Sainte Florine au 1er janvier 2021. Les autres trésoreries suivront. Les syndicats CGT de divers services publics (territoriaux, justice, énergie, organismes sociaux, impôts, préfecture…) se sont réunis afin que chaque service ne se batte pas isolément contre cette machine destructrice.

***Gautier CORDEAU***

## POUR : l'égalité de traitement entre tous les personnels de la Santé et de l'action sociale !

Les nombreuses journées de grève et de mobilisation des personnels de la Santé du printemps 2019 à juin 2020 ont permis d'obtenir un complément de salaire de 183 € net par mois. Cependant de nombreuses revendications, pourtant essentielles, restent aujourd'hui sans réponse (créations de postes, réouvertures de lits…) et le gouvernement a fait le choix d'exclure de cette revalorisation salariale une grande partie des professionnels de la santé et de l'action sociale.

En effet, **les agents et salariés des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), du secteur médico-social, du social, du handicap ne bénéficient pas de ce dispositif alors qu'ils exercent les mêmes métiers, avec les mêmes diplômes, alors qu'ils jouent un rôle essentiel pour la population et qu'ils font face aux mêmes difficultés que leurs collègues des hôpitaux ou des EHPAD.**

Cette profonde injustice a généré révolte et colère partout en France. En Haute-Loire, le 13 octobre 2020, les personnels de la M.A.S. de St Paulien et du Foyer /ESAT de Rosières rattachés au Centre hospitalier Ste Marie se sont mobilisés avec la CGT pour dénoncer cette inégalité de traitement et demander réparation.

Le 4 décembre, ce sont les agents du foyer départemental de l'enfance qui ont décidé avec la CGT d'interpeller l'A.R.S. et le conseil départemental afin d'obtenir ce complément de salaire. Le 8 décembre 2020, les personnels des SSIAD d'Yssingeaux et de Dunières, se sont mis en grève et ont fait un rassemblement devant l'hôpital Jacques Barrot avec une bonne couverture médiatique, prises de parole, signature d'une pétition…

A ce jour, certaines directions ont décidé sur le principe de l'équité de verser les 183 € à l'ensemble de leurs agents, quel que soit le service dans lequel ils travaillent (CH de Brioude, Langeac…), cependant encore trop de salariés s'en trouvent exclus.

**Pour la CGT, cette situation n'est pas acceptable, d'autres mobilisations sont envisagées si le gouvernement ne revoit pas sa copie !**

***Amandine RABEYRIN***

## Géant Casino Vals : un combat au long cours

Le refus obstiné de la direction d'établir un dialogue constructif avec les représentants du personnel a nourri un mécontentement élevé et permanent dans le magasin. Les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader au fil des mois, conduisant à un fort absentéisme. Le manque criant de personnel a également entrainé des dysfonctionnements majeurs (- 25 emplois en un an).

En conséquence, à l'initiative de la section CGT, un long et fastidieux travail de fond et de terrain a été engagé en intersyndicale afin de mettre fin à cette situation.
Outre de multiples démarches auprès de la direction et de l'inspection du travail, les élus du personnel ont appelé plusieurs fois les salariés à se mobiliser, avec succès et près de 90 % de grévistes.
Cependant, malgré quelques avancées, la direction a continué à faire régner un climat social désastreux dans l'établissement.
Face à cette situation, l'inspection du travail adressait une mise en demeure à l'entreprise, lui signifiant ainsi l'urgence et l'obligation de revenir à des pratiques compatibles avec le respect des conditions de travail des employés. Dans le même temps, le CSE votait la désignation d'une expertise sur les risques psychosociaux.

Le 19 novembre, **les caissières ont exercé leur droit de retrait** en réponse à une désorganisation de leur secteur devenue insupportable. Face à l'incompétence notoire et durable des dirigeants du magasin, des décisions radicales s'imposaient. Ce sera chose faite concernant le directeur puisque les syndicats ont été informés de sa mutation à compter du 25 janvier 2021.
Toutefois, changement de direction ne voulant pas pour autant dire changement de pratiques managériales, l'ensemble du personnel et en premier lieu leurs représentants syndicaux resteront plus que vigilants.

**La défense de l'emploi et des conditions de travail est un combat permanent et prioritaire de la CGT dans cette enseigne.**

***Jean-Yves DERIGON***

## Michelin : non au plan de destruction des emplois !

**En ce début d'année, Michelin annonce qu'il va supprimer 2 300 emplois en France d'ici 2024, soit 10 % des effectifs. Le site de Blavozy ne sera pas épargné.**

Michelin, qui est passée de 50 000 salariés dans les années 80 à 19 500 salariés aujourd'hui et dont l'objectif est de passer à 16 000 à l'horizon 2024, ose parler de dialogue social en disant qu'il n'y aura pas de départs contraints.

Mais il omet de préciser que ces 2 300 suppressions d'emplois ne sont qu'une étape et non pas la fin de la stratégie mortifère mise en place par l'entreprise.

**Michelin organise son évasion industrielle à grand coup d'aides publiques comme le CICE, le Crédit Impôt Recherche, des exonérations de cotisations sociales, depuis le début des années 2000.** Tout est recherche de rentabilité au détriment des salariés avec comme objectif de satisfaire les actionnaires au plus vite et cela se fait en délocalisant dans les pays à bas coût de main d'œuvre et dépourvus de droits sociaux.

***Mais quel héritage industriel cette entreprise va-t-elle laisser aux futures générations ?***

***Quelles conditions de travail pour ceux qui restent ?***

Ces dernières années, les conditions de travail se sont déjà dégradées par la mise en place d'accords qui valident 3 départs pour une embauche, tout en gardant les mêmes fabrications ou encore à cause des accords de réactivité et flexibilité. Ces nouvelles destructions d'emplois vont encore aggraver la situation.

Les bénéfices nets de l'entreprise depuis 2008, dépassent régulièrement les 1,5 milliards d'euros par an et les dividendes versés se chiffrent en millions. Pour Michelin comme pour d'autres, l'effet d'aubaine que leur procure la crise sanitaire, permet de mettre en œuvre leurs plans antisociaux abjects et que la CGT combattra avec force et détermination.

Une semaine de lutte et de mobilisation est organisée dans toutes les usines Michelin France, la semaine du 18 au 22 janvier 2021 pour dénoncer ces pratiques. **Sur le site de Blavozy, la CGT appelle tous les salariés à la grève le jeudi 21 : OUI à l'emploi et aux départs en retraite anticipés remplacés mais NON aux suppressions de postes et aux délocalisations.**

La famille Michelin reste dans le top 100 des dynasties bourgeoises les plus riches : prenons sur les bénéfices passés et présents pour maintenir tous les emplois !

***Hervé BANCEL***

## Retraites : ne baissons pas la garde !

Au détour des débats sur le PLFSS 2021 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), les sénateurs républicains et centristes ont voté un amendement honteux sur les retraites. Cet amendement introduit une réforme en profondeur du système de retraites actuel puisqu'**il repousse l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans** et introduit **l'allongement de la durée de cotisations nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein à 43 ans de cotisations**. Cet amendement a été voté par nos sénateurs locaux, Messieurs Duplomb et Cigolotti, en pleine crise sanitaire, économique et sociale.

Après cet amendement scélérat, c'est Bruno Lemaire, ministre de l'économie, qui s'y colle en affirmant que « la réforme des retraites était la priorité absolue afin de pouvoir rembourser la dette du covid-19 ». **Il ne s'agit plus « d'une réforme plus juste », il s'agit de diminuer les retraites.**

Le gouvernement souhaite procéder à une « réforme paramétrique » consistant à modifier l'âge de départ, la durée ou le taux de cotisation et à une « réforme systémique » : la retraite à points. Instaurer la retraite par points, c'est remplacer un système de droits qui garantit des prestations connues à l'avance par un système où chacun cumulera des points dont la valeur à l'achat et à la retraite est à la main du gouvernement qui décide de tout. Cette valeur serait variable au gré du PIB, donc de la situation économique, sachant que le total des dépenses de retraite ne doit pas dépasser 14 % du PIB.

**Imaginons le montant des retraites pendant et après la pandémie que nous vivons ! Les économistes nous annoncent une chute de 10 % du PIB en 2020, nos retraites diminueraient d'autant !**

**Ni paramétrique, ni systémique, cette réforme doit être retirée. Nous ne laisserons pas détruire une conquête sociale de 75 ans !**

***Jo CHAPUIS***

**Conservez ce document toute l'année !**

*Il doit permettre de programmer la participation des adhérents à ces formations !*

**N'hésitez pas à contacter votre syndicat ou l'UD CGT 04.71.05.51.21**

## *Formation syndicale CGT Haute-Loire 2021*

La situation sanitaire que nous vivons ne doit pas détruire ce conquis social qu'est la formation syndicale. Le gouvernement et le CAC 40 profitent de la situation pour mener une politique liberticide et destructrice socialement.

Les licenciements pleuvent alors que les cours de la bourse augmentent. Si nous voulons inverser les choses, nous devons être opiniâtres, convaincants et convaincus ! La formation syndicale est donc essentielle pour comprendre et proposer un nouveau monde et aller de l'avant.

**En 2021, l'Union Départementale CGT Haute-Loire fait le choix de continuer les formations, tout en prenant soin de la santé des camarades, pour que les salariés du public ou du privé, jeunes ou retraités puissent bénéficier de ce droit précieux qu'est d'être payé pour apprendre à défendre les salariés.**

**La formation syndicale, un outil indispensable pour qu'ensemble nous ayons des victoires sociales !**

***Gautier CORDEAU,***
***responsable commission formation***

**L'UD CGT 43 a organisé un nombre important de formations en 2020 : 10 stages et 1 journée d'étude** qui ont **réuni une centaine de stagiaires** de tous les secteurs géographiques et professionnels.

Ils ont été animés par une trentaine de **formateurs et intervenants différents** pour un cumul de plus de 2000 **heures de formation syndicale au total sur l'année !**

Le plan de formation 2021 est encore ambitieux. Pour qu'il soit réussi, il dépend de l'engagement de toutes les équipes et de tous les syndicats !

## *Les formulaires de demande de congés formation*

Vous pouvez vous les procurer auprès :

- des secrétaires de syndicat ou de section
- de l'Union Départementale 04.71.05.51.21 ou ud43@cgt.fr
- sur le site de l'UD : www.cgt43.fr

***Les formulaires sont différents pour les formations SSCT ou économique du CSE.***

***N'oubliez pas qu'il faut poser les congés formation au maximum <u>1 mois avant</u> le début du stage et s'inscrire auparavant auprès de l'UD CGT 43.***

## *Financement*

Pour les stages de formation, les frais d'inscription sont de 30 € par jour en externat et 40 € en internat. Ils comprennent les frais d'animation, pédagogiques, de repas. Ils ne comprennent pas les frais de transports. En cas de difficulté, se rapprocher de son syndicat.

Le coût de formation SSCT est pris en charge par l'employeur, la formation Eco-CSE par le budget de fonctionnement du Comité Social et Economique.

***Pour les journées d'étude, la participation aux frais est de 25 € par participant. Elle est facturée au syndicat concerné.***

***Celui-ci peut demander une participation individuelle.***

## *F O R M A T I O N  2 0 2 1 - Un outil pour gagner en efficacité !*

| | |
|---|---|
| **Cogitiel / Cogétise** | ***Lundi 11 et mardi 12 Janvier***<br>La formation s'est déjà déroulée avec 8 stagiaires très contents de pouvoir se former. La formation leur a permis de se perfectionner dans les outils confédéraux de trésorerie (cogétise) et de gestion des adhérents (cogitiel) |
| **Journée d'étude CARSAT** | ***Jeudi 11 mars***<br>Objet : harcèlement dans le cadre de l'organisation du travail<br>Public : tous les militants CGT du privé dont en priorité les référents harcèlement sexuel |
| **Nouveaux élus CSE** | ***Lundi 15 mars au mercredi 17 mars***<br>Objet : prérogatives, droits et moyens des élus CSE et pratiques syndicales<br>Public : nouveaux élus du CSE (1er mandat dans l'entreprise) |

### Formation collective à la CCAS du Monastier sur Gazeille

| *Du lundi 17 mai au vendredi 21 mai* | *Du mercredi 19 mai au vendredi 21 mai* |
|---|---|
| **1. Participer à la vie de la CGT (ex niveau 1)**<br>Objet : connaitre le syndicalisme CGT dans le monde social économique d'aujourd'hui<br>Public : tous les militants souhaitant s'investir dans la CGT<br><br>**2. Prud'hommes**<br>Objet : 4ème session<br>Public : conseillers prud'homaux<br><br>La formation syndicale :<br>On n'est jamais assez formé pour défendre les salariés<br>cgt | **3. Développement - syndicalisation**<br>Objet : s'approprier le plan de développement et de syndicalisation de l'UD pour le retranscrire au niveau du syndicat.<br>Public : membres de la CE, secrétaires de syndicats, responsables de la syndicalisation<br><br>**4 Ecrit, oral, communiquer efficacement**<br>Objet : techniques des communications, rédaction d'un tract, prise de notes, animation de réunion<br>Public : les militants ayant suivi le stage nouveaux élus ou 1er niveau CGT, public et privé<br><br>**5. Eco CSE**<br>Objet : droits, compétences et moyens économiques du comité social et économique<br>Public : les élus titulaires du Comité Social Economique ayant déjà été élus (CE, DP, DUP, CHSCT)<br><br>**6. SSCT**<br>Objet : droits et moyens des nouveaux SSCT, réponses syndicales aux problèmes des conditions de travail<br>Public : les membres du SSCT et les élus titulaires ou suppléants des CSE |

***Second semestre :***

- ☒ **recours administratifs (FPE),**
- ☒ **conseillers du salarié,**
- ☒ **journée d'étude CARSAT télétravail,**
- ☒ **responsable de syndicat**

***4 sessions de 2H découvrir la CGT***

## Détresse psychologique et… psychiatrie en détresse…

Inutile de préciser que la COVID a des répercussions négatives dans tous les domaines et sur toute la population. L'hôpital Sainte-Marie du Puy, en secteur psychiatrique adultes et enfants, comme dans le secteur médico-social, paie aussi un lourd tribut. Rien à voir avec les services de nos collègues du C.H. Emile Roux, mais les détresses psychologiques liées à la Covid et ses conséquences se ressentent fortement et l'après Covid promet d'être terrible.

Nous ne connaissons pas encore les répercussions exactes sur nos budgets et moyens à venir, mais les « quoi qu'il en coûte » du Président Macron semblent plutôt destinés aux grosses entreprises du CAC 40 ou du « blabla électoraliste », plutôt qu'à notre secteur de la Santé où il se parle encore et toujours de « réductions drastiques de moyens » !!!!

Nous aurions pu croire qu'en interne, nos directions, outre les boîtes de chocolats offertes et les félicitations lors des vœux, auraient aussi eu un peu plus de compréhension notamment en ce qui concerne la redistribution de la prime décentralisée annuelle ! Que nenni, la Direction Générale propose à peine plus que l'accord plancher conventionnel, c'est-à-dire quasi une prime au mérite car elle est au prorata du salaire et pénalise fortement les jours d'absence. Une fois de plus, les bas salaires sont les grands perdants !

Pour la CGT, c'est inadmissible ! Nous avons donc décidé d'envahir, avec une délégation, la salle de réunion sur le site du Puy et d'adresser une déclaration bien posée à l'encontre de notre direction et ceci afin de peser dans la balance des négociations. La balle est dans le camp de la direction. **Vont-ils choisir encore une fois l'affrontement ou vont-ils estimer que les salariés paient déjà un lourd tribut depuis des années face à la disette dans notre secteur ?**

La COVID sur Sainte-Marie et ses structures - Campagne de vaccination :

Depuis le début de la crise sanitaire, une quarantaine de décès sont à déplorer sur l'ensemble de l'hôpital et des structures, c'est dire l'impact sur la population soignée et les personnels ! Les incertitudes sur l'avenir et les confusions diverses depuis un an ne facilitent pas les choses. Sur Sainte-Marie, bien que la campagne de vaccination dans nos EHPAD et pour les soignants prioritaires ait commencé et semble bien organisée, la CGT reste vigilante.

***Bernard CARLIER***

## Elections CNRACL du 1er au 15 mars 2021

**Du 1er au 15 mars, environ 4 millions de fonctionnaires territoriaux et hospitaliers actifs et retraités vont élire les nouveaux membres du conseil d'administration (CA) de leur caisse de retraite.** C'est un des rares régimes à élire directement les membres de son CA. La CGT est la première organisation syndicale.

**Qu'est-ce que la CNRACL** ? C'est le régime spécial de la sécurité sociale chargé de l'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, système par répartition à prestation définie.

La CNRACL, n'est pas qu'une caisse de retraite, elle est aussi le régime de base qui couvre les risques d'inaptitude définitive à l'exercice des fonctions des fonctionnaires. Elle intervient aussi en matière d'invalidité pour les agents stagiaires qui n'ont pas pu être titularisés.

Depuis 1981, il lui est confié le fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles avec 3 missions essentielles : établir les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles, participer au financement des mesures de préventions, et élaborer des recommandations d'action en matière de prévention. Le CA gère le Fond d'Action Social qui apporte des aides à plus de 150 000 pensionnés.

**Modalités du vote** : le matériel devra être envoyé aux électeurs le 26 février au plus tard. Le vote aura lieu du 1er au 15 mars 2021, soit par correspondance en revoyant son bulletin avec l'enveloppe T, soit par internet à l'aide de l'identifiant et du mot de passe reçus.

**Ces élections ont un caractère revendicatif important pour les fonctionnaires dans le cadre de la défense du statut de la fonction publique et du régime de retraite par répartition à prestation définie. Après les manifestations contre le projet de réforme des retraites de 2020, les affiliés de la CNRACL doivent voter CGT pour montrer que la détermination de combattre le projet néfaste de Macron de mise en place une retraite à point est toujours présente. Cette élection nationale sera aussi déterminante pour la représentativité de la CGT.**

**Tous mobilisés pour faire voter** : un taux d'abstention élevé serait un grand danger pour l'avenir de la caisse. La victoire aux élections CNRACL est l'affaire de tous. Il faut arriver à contacter le maximum d'électeurs afin de les sensibiliser au vote et de les faire voter CGT.

***Sabine BOUQUET***

## Inquiétude de la CGT Energie 43

Depuis la libéralisation du marché de l'électricité en Europe, le phénomène de précarité énergétique ne cesse de croitre. Le projet « Hercule » porté par le gouvernement visant à éclater EDF va amplifier la libéralisation et la concurrence du marché de l'électricité. Il y a urgence à sortir de la libéralisation de l'énergie et recréer des services publics de l'énergie en France comme en Europe !

Face aux nouvelles mesures « crise sanitaire », la CGT Energie 43 est très inquiète.
Le démantèlement du service public de l'énergie, l'ouverture à la concurrence ont accentué la paupérisation. En effet, après 10 ans d'ouverture à la concurrence, le bilan met en évidence l'explosion de la précarité énergétique, en France, pour atteindre presque 125 millions d'européens et 13 millions de français-e-s en 2020.

**Confiner le Peuple**, à l'approche de l'hiver, **sans interdire les coupures est impossible**.

Ce système et son gouvernement sont plus prompts à organiser des réceptions somptueuses à l'Elysée plutôt que de veiller aux besoins vitaux de la population, prouvant une fois de plus son total désintérêt de nous, Peuple de France.

La CGT Energie 43 revendique :

☒ Une sortie du marché pour un service public avec pour mission centrale la lutte contre le réchauffement climatique

☒ Un tarif unique et basé sur les besoins

☒ Une fiscalité de l'énergie plus juste (TVA 5,5%,…)

☒ Une solidarité renforcée et un droit fondamental d'accès à l'énergie

Imaginez un confinement sans énergie, c'est le quotidien de 13 millions d'humains en France en 2020.
La FNME CGT propose le Programme Progressiste de l'Énergie.
Pour plus de renseignements veuillez suivre le lien ci-dessous : *http://www.fnme-cgt.fr/index.php/page/energies-industries/parlons-d-nergie-et-des-ieg-industries-electriques-et-gazi-res/pour-un-nouveau-service-public-de-l-nergie-les-propositions-de-la-fnme*

***Aurélien MINGOT***

La **CGT Energie 43** vous propose de signer la pétition intersyndicale CGT - FO - CFE - CFDT : **« Soutenez le Groupe EDF pour un service public de l'électricité » =>** http://chng.it/S9nwbQrf

Et la pétition sur la plateforme de l'Assemblée Nationale : **« Non au démantèlement d'EDF » =>** https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-222

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES (résultats CGT - entreprises de Haute-Loire)

**FOYER ST NICOLAS (Santé - Rosières)**

→ Collège unique : **3 titulaires sur 3**
**3 suppléants sur 3**

**GAILLARD FORMATION TRANSPORT LOGISTIQUE (Commerce - St Paulien)**

→ Collège unique : **1 titulaire sur 1**
**1 suppléant sur 1**

**VIAL FRERES (Métaux - Dunières)**

→ 1er Collège : **1 titulaire sur 1**

**RAPPEL**

*Nous demandons aux militants de veiller à **transmettre systématiquement les résultats des élections professionnelles en faisant parvenir à l'UD une photocopie du procès verbal des élections.***

150e anniversaire

# Du 18 mars au 28 mai 1871, le peuple de Paris prend le pouvoir pendant 72 jours.

### *Le refus de la capitulation*

Le 2 septembre 1870 Napoléon III et le second empire sombrent à Sedan avec la défaite sans gloire de l'armée française face à celle de la Prusse (l'Allemagne).

2 jours plus tard, la République est proclamée. Mais la guerre continue et la capitale est assiégée. Le peuple parisien résiste dans un siège héroïque de 138 jours. Il refuse la signature de l'armistice entre le gouvernement français et prussien par laquelle sont cédées l'Alsace et la Lorraine. Mais lors des élections législatives du 8 février 1871 une écrasante majorité de députés élus par la province veut « la paix à tout prix ». Adolphe Thiers est choisi pour diriger le gouvernement et l'Assemblée Nationale s'installe à Versailles, symbole de la royauté. La coupure est franche entre Paris, ville républicaine, et la majorité conservatrice.

Le 18 mars 1871, l'armée veut reprendre les canons de la garde nationale parisienne à Montmartre. Une masse d'hommes, de femmes et d'enfants afflue. Les soldats refusent d'ouvrir le feu sur la foule et 2 généraux sont exécutés. L'insurrection parisienne vient de démarrer.

### *Paris élit ses représentants à la Commune*

Le 26 mars, le peuple de paris élit ses représentants à la Commune. Pendant 72 jours, ces élus représentent le pouvoir de la ville face à l'Assemblée Nationale et au gouvernement. Paris se couvre de barricades pour faire face à l'armée française qui cherche à mater ce peuple en révolution sous l'œil bienveillant de l'armée prussienne.

### *Un programme social*

Les élus parisiens et la population ne se contentent pas de résister à la pression militaire. Une série de décisions jette les bases d'un nouvel ordre social, précurseur d'avancées futures. Les loyers sont bloqués et les logements vides attribués à ceux qui n'en ont plus. Les ateliers abandonnés sont repris par des sociétés ouvrières. Le droit au divorce est instauré et le salaire des femmes pour un même travail doit être égal à celui des hommes. Un salaire maximum est instauré. La durée du travail est limitée et celui de nuit interdit dans les boulangeries. L'enseignement laïque dans le primaire et les écoles professionnelles est institué et la séparation de l'Église et de l'État décidée. Les immigrés sont associés à égalité aux tâches et aux décisions de la Commune.

Vu le contexte militaire et la durée plus que limitée de l'expérience, plutôt que de grandes réalisations, ce sont des pistes d'un futur possible qu'ont tracées les insurgés parisiens. Il faudra des années et même des décennies pour que les futurs gouvernements du pays appliquent certaines mesures initiées par les Communards de 1871.

### *L'écrasement dans le sang*

L'armée avance et malgré une résistance héroïque, les barricades tombent les unes après les autres. Du 21 au 28 mai, lors de la « semaine sanglante », 25 à 30 000 insurgés sont massacrés et 36 000 suspects arrêtés. S'en suivront 10 137 condamnations dont 4 586 déportés essentiellement en Nouvelle-Calédonie.

3 313 Communards qui ont pu s'échapper sont condamnés par contumace. La Commune tombe, écrasée dans le sang et sous la mitraille.

***150 ans plus tard souvenons-nous !***

L'importance d'un évènement ne se mesure pas simplement à sa durée, mais aux leçons qu'il permet d'en tirer et au futur qu'il trace.

Le symbole demeure. Victor Hugo écrira : « Le cadavre est à terre mais l'idée est debout ».

***Raymond VACHERON***

# Commune de Paris 1871

## Jules Vallès

**l'enfant du Velay, l'insurgé parisien !**

J. Vallès est né au Puy le 11 juin 1832. Enfant de l'exode rural, il devient écrivain et journaliste de premier plan et toute sa vie un homme engagé. Il connait la censure, les procès et la prison à de nombreuses reprises.

Lors de la Commune de Paris il est élu du XV$^{e}$ arrondissement et publie « Le cri du peuple », journal le plus lu pendant cette période.

Lors de la semaine sanglante, il se bat jusqu'au bout sur les barricades. L'armée prétend à plusieurs reprises l'avoir reconnu et fusillé alors que, déguisé en brancardier, il réussit à s'échapper. En Haute-Loire, sa vieille mère croira jusqu'à son dernier souffle que son fils a été exécuté, alors que celui-ci a réussi à gagner l'Angleterre, et il n'apprendra la mort de celle-ci que 3 mois après son décès.

Faute de l'avoir passé par les armes, un tribunal militaire le condamnera à mort par contumace.

Pendant ses 9 années d'exil il écrit une trilogie romanesque de source autobiographique, *l'enfant, le bachelier et l'insurgé*. Ce sera sa grande œuvre littéraire, qui immortalisera la Haute-Loire dans la littérature universelle.

De retour à Paris, après l'amnistie des Communards, il y meurt, âgé de 53 ans, le 14 février 1885. 2 jours plus tard, ses funérailles sont suivies par 60 000 personnes, une foule qu'aucun autre altiligérien n'a jamais rassemblée pour un enterrement.

## Pierre Malzieu

**le forgeron révolutionnaire.**

Né à Brioude le 8 décembre1828**,** émigré à Paris, il participe déjà à la révolution de 1848. Veuf et père de 4 enfants, il n'en reste pas moins un militant actif et écouté, un orateur apprécié. Il adhère à l'Association Internationale des Travailleurs (dite Première Internationale) en 1869 et subit condamnations et prison.

Il participe activement à la Commune dans son quartier des Batignolles, et prend le commandement d'une compagnie sur les barricades. Arrêté le 28 mai, il est condamné par le conseil de guerre à être déporté en Nouvelle-Calédonie, d'où il ne sera libéré qu'en 1879. Marqué par ces 8 années de déportation et vivant dans la misère, il se suicide le 11 mars 1882. À sa mort Jules Vallès écrit : « Je l'aimais comme un frère aîné. Il était de Brioude, une petite ville de Haute-Loire, qu'il avait quittée depuis longtemps, mais dont il avait gardé le poétique souvenir… Il fut condamné au suicide par la faim… Qui héritera de son courage, qui ramassera son fusil ? »

*Pour une biographie plus complète lire : Pierre Malzieu un « prolétaire héroïque », par Yannick Lageat dans l'Almanach de Brioude de 2016.*

## ELECTIONS TPE

# Nouvelles dates pour les élections TPE du 22 mars au 4 avril 2021

Les élections concernant la représentativité syndicale dans les très petites entreprises (TPE), auront finalement lieu **du 22 mars au 4 avril 2021.**
Ces élections s'adressent à tous les employés des entreprises de moins de 11 salariés (commerce, artisanat, employés à domicile, apprentis, assistantes maternelles…).

Les salariés des TPE ont peu d'occasion de s'exprimer car ils n'ont pas de représentants du personnel sur leur lieu de travail. Ce scrutin est donc le moyen de faire entendre leur voix. Il permettra à chacun de désigner le syndicat de son choix, à même de défendre ses droits et porter ses revendications.

Fin décembre 2020, le ministère du travail a adressé à tous les salariés concernés, un document leur notifiant un identifiant électeur ainsi qu'un mot de passe pour activer leur espace électeur sur le site internet **élection-tpe.travail.gouv.fr**

**En mars, les électeurs recevront un nouveau courrier avec leurs identifiants de vote qui serviront à effectuer ce vote sur le même site.**
Les salariés qui préfèreraient voter par correspondance recevront également dans ce courrier, un bulletin et une enveloppe prépayée destinés à ce vote.

L'Union Départementale CGT 43 mettra du matériel informatique à la disposition des électeurs pour voter, dans ses locaux (4 Rue de la Passerelle au Puy en Velay).

A l'occasion des précédentes élections TPE, vous avez accordé majoritairement votre voix à la CGT. En renouvelant ce choix, vous accorderez votre confiance à une organisation syndicale de proximité, forte et efficace.

***Jean-Yves DERIGON***

**SOLIDAIRES**
**U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle**
**43000 Le Puy-en-Velay**
Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN
CPPAP n° 0625 S 06512
Imprimé par nos soins

**DEPOSE LE 28/01/2021**

LE PUY EN VELAY PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

www.cgt43.fr

## Entreprise ASAD - St Didier en Velay

Dans cette entreprise exerçant des services à la personne, deux déléguées sans étiquette syndicale étaient élues à l'occasion des dernières élections au CSE.

Devant l'ampleur et la complexité de la mission de représentantes du personnel que leurs ont accordé leurs collègues, ces élues ont très vite fait le constat de la nécessité d'être soutenues par une organisation syndicale et ont fait le choix de rejoindre la CGT.

En conclusion d'un long entretien avec un camarade du syndicat, une priorité était fixée, à savoir l'indispensable formation de ces deux déléguées pour leur premier mandat dans ces nouvelles fonctions.

La situation sociale de l'entreprise semble leur promettre une lourde tâche et nous ne doutons pas qu'avec le soutien de la CGT, elles accompliront cette dernière avec efficacité, au service de l'ensemble des salariés.